AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES APPRENTIS

Depuis le 1er janvier 2019, les apprentis **majeurs** peuvent bénéficier d'une aide d'Etat pour financer leur permis de conduire, d'un montant de 500 €, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti.

Conditions pour en bénéficier

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- Etre engagé dans la préparation du Permis B

L'aide est attribuée une seule fois pour un même apprenti. Elle est cumulable avec toutes les autres aides perçues par le bénéficiaire.

1ère ETAPE
Pour faire la demande

- Imprimer et compléter le formulaire en pièce jointe :
  - **1er** cadre à compléter**, dater et signer**
  - **2ème** cadre à renseigner **uniquement** :
    - ⇨ N° du contrat d'apprentissage
    - ⇨ Dénomination du CFA : LÉA-CFI

Une école de
CCI PARIS ILE-DE-FRANCE EDUCATION

2ème ETAPE

Documents à fournir

- **Copie recto-verso de la carte nationale d'identité** (ou passeport ou titre de séjour) en cours de validité
- **Copie de la facture de l'école de conduite** datant de moins de 12 mois (ou devis signé par vous avec la mention « Lu et approuvé » ou contrat d'enseignement à la conduite signé par vous et l'auto-école, portant votre mention écrite « Lu et approuvé », à défaut d'une durée de validité mentionnée, le devis est valable 3 mois à compter de la date du devis).

Le justificatif doit comporter le n° SIRET, le n° d'agrément, le cachet de l'auto-école et stipuler que vous préparez le permis B.

- **Copie du contrat d'apprentissage** signé par l'ensemble des parties
- **Attestation du CFA** : la demander par mail à **la vie scolaire**
- **RIB**, à votre nom ou celui de l'auto-école, selon le choix sélectionné

3ème ETAPE

Où adresser votre demande ?

2 envois à effectuer :

1 par mail

1 par courrier

- **Envoi par mail :** tous les documents à : **permisdeconduire@cci-paris-idf.fr** en précisant votre nom et votre année de formation
- **Envoi par courrier : uniquement l'original du formulaire** à :

CCI Paris Ile de France
Direction du CFA
Service aide au financement Permis B
27 Avenue de Friedland
75382 PARIS Cedex 08

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

L'aide vous sera versée ultérieurement. Cela peut prendre plusieurs mois.

Si vous avez besoin d'aide pour instruire votre demande,
la vie scolaire se tient à votre disposition.